
Adresse de la société populaire de Sillé-la-Montagne (Sarthe), lors de la séance du 29 brumaire an III (19 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Sillé-la-Montagne (Sarthe), lors de la séance du 29 brumaire an III (19 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 385;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18363_t1_0385_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

b'

[*La société populaire de Montlhéry à la Convention nationale, s. d.*] (32)

Citoyens Législateurs,

Nous avons partagé précédemment l'indignation générale qu'ont ressentie tous les bons républicains à la nouvelle de la conspiration du 9 thermidor, comme nous avons applaudi également alors à l'énergie et à la fermeté avec lesquelles la Convention a terrassé le tyran et sa faction homicide, et sauvé ainsi la patrie et la liberté, qui en alloient être renversées.

Lecture nous ayant été faite du rapport des comités réunis de Salut public, de Sureté générale et de Législation sur la situation de la République, ainsi que de l'adresse au peuple français, lue à trois différentes séances de la société. Nous applaudissons aux vrais principes qui l'un et l'autre renferment, ceux de la vertu et d'une justice éclairée, mis à l'ordre du jour.

Nous recevons pareillement avec reconnaissance les instructions que la Convention, cette mere commune attentive et surveillante, nous donne dans cette adresse.

Nous jurons individuellement fidélité et obéissance à la Convention nationale, la seule et unique représentation du peuple français, centre unique du pouvoir qu'il lui a délégué.

Nous promettons de nous rallier autour d'elle et de lui faire un rempart de nos armes et de nos personnes. Nous jurons haine et guerre éternelle aux tyrans et aux agitateurs.

Nous voyons avec satisfaction le gouvernement révolutionnaire conservé jusques à la paix.

Nous engageons la Convention nationale à rester à son poste jusqu'à ce que le grand ouvrage de la Revolution soit fait et consolidé et le bonheur du peuple assuré.

Enfin nous voyons aussi avec plaisir le maintien des sociétés populaires dans l'intégrité de leur institution.

Suivent 27 signatures.

c'

[*Les administrateurs du département de Haute-Garonne à la Convention nationale, s. l. n. d.*] (33)

Citoyens Représentants,

Les hommes veulent être conduits par la raison et la justice, un système de terreur les isole, empoisonne leur existence et tue leur énergie; comment en effet un peuple avilli par la terreur pourrait-il recevoir le bienfait de la liberté? L'expérience n'a-t-elle pas prouvé que Rome après les sanglantes proscriptions de Marius et de Sylla tenta vainement de reconquérir sa liberté? les

derniers conspirateurs avaient bien calculé les conséquences d'un pareil système, mais le 9 thermidor éclaira leurs conspirations, en vit la punition et fit cesser cette tourmente politique qui semblait devoir nous engloutir successivement. Les félicitations nombreuses que vous avez reçues de tous les points de la République vous garantissent la reconnaissance de la postérité; vous y avez acquis de nouveaux droits en proclamant les grands principes sur lesquels repose toute bonne organisation sociale, ne souffrés pas, citoyens Représentants, qu'il y soit donné la moindre atteinte. Punissés avec éclat le premier temeraire qui oserait elever une voix factieuse. Empressés vous d'organiser l'instruction publique, de ranimer le commerce, d'encourager l'agriculture et de rétablir la circulation intérieure, tirez les autorités constituées de l'état d'avilissement ou elles ont été plongées, déterminés d'une manière précise leurs fonctions respectives, ne souffrés plus, le bien public l'exige, que des fonctionnaires publics probes et éclairés soient arbitrairement destitués et remplacés par des êtres ordinairement immoraux ou ineptes que la loi seule prononce et rien que la loi. Elle est sans passion et à l'abri de toute influence nous ne tarderons pas à percevoir un changement heureux dans notre situation intérieure le peuple sentira qu'il a un gouvernement et s'attachera de plus en plus à la liberté et à ses representants.

Vive le Peuple, vive la Convention.

Suivent 4 signatures.

d'

[*La société populaire de Sillé-la-Montagne à la Convention nationale, le 7 brumaire an III*] (34)

Législateurs,

Recevez le tribu de reconnaissance des sous-signés membres de la société populaire de Sillé-la-Montagne; ils ne cessent de bénir vos glorieux travaux depuis que la justice et les vertus président au milieu de vous; ils ont reçu avec l'enthousiasme du plus pur patriotisme votre adresse au peuple français.

Législateurs, les principes que vous y avez développés, mis en en pratique, anéantiront toutes les factions et centupleront les partisans de notre heureuse révolution.

Législateurs, écrasez les fripons et les dilapidateurs de la fortune publique; faites regorger à ces vampires disséminés sur tous les points de la République, des millions qu'ils ont engloutis.

Que de toutes parts la justice soit vraiment à l'ordre du jour.

Sillé la Montagne, ce 7 brumaire an 3^e de la République une et indivisible.

LE MARCHAND, *président*, FOURNIER, *président du tribunal*, LEMELLE, MOCQUEREAU, *secrétaires et 71 autres signatures.*

(32) C 326, pl. 1422, p. 10. *Bull.*, 29 brum.

(33) C 324, pl. 1400, p. 7. *Bull.*, 29 brum.

(34) C 326, pl. 1422, p. 6.